

**ANNEE 2021**

**SEANCE PUBLIQUE  
DU 8 AVRIL 2021**

*Délibération n°*

**2021029**

Date de convocation : 02/04/2021

Date d'affichage : 14/04/2021

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 19

Pouvoirs : 4

Nombre de votants : 23

Vote : 23

Pour : 23 (dont 4 pouvoirs)

Abstention : 0

Contre : 0

**Adopté à l'Unanimité**

Envoyé en préfecture le 14/04/2021  
Reçu en préfecture le 14/04/2021  
Affiché le  
ID : 064-216401000-20210408-2021029-DE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

L'an deux mille vingt-et-un, le 8 avril à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle Elgarrekin, Place de l'Eglise à Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 2 avril 2021, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Marc PERRIER, Cédric BRESAC, Mikel AMILIBIA, Philippe BIGOTEAU, Bernard COMBES, Philippe ENSALES, Arnaud PAVLOVSKY.

Mmes Valérie RECart, Emmanuelle DALLET, Guénaël LE CAM, Valérie ETCHART, Marie ROSPIDE, Bénédicte LARCEBEAU, Laure TREMOUILLE, Sylvie ITHOURRIA, Fleur BEYRIS.

Absents excusés : Céline FAYS (pouvoir à M. Cédric BRESAC), M. Christian GARRIGUES (pouvoir à M. Philippe ENSALES), Mme Nathalie HARAN (pouvoir à Mme Emmanuelle DALLET), Mme Maud BARRAL (pouvoir à M. Yannick BASSIER).

Secrétaire de séance : Mme Marie ROSPIDE.

**O.J n°3.3 : Vote du budget primitif  
pour l'exercice 2021  
Budget annexe de la cantine scolaire**

Rapporteur : M. Yannick BASSIER, adjoint aux finances

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2343-2 ;

Il est exposé le contenu du budget en résumant les orientations générales et proposant un vote du budget par chapitre, pour la section de fonctionnement et la section d'investissement, pour le budget annexe de la cantine scolaire.

**APRES** avoir entendu les explications données,

**APRES** en avoir délibéré,

**Le CONSEIL MUNICIPAL,**

**DECIDE** de voter le budget primitif du budget annexe de la cantine scolaire par chapitre, comme suit :

Prévisions	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	238 800,00 €	238 800,00 €
Investissement	0.00€	0.00€

**Section de Fonctionnement :**▪ Dépenses :

Chapitres	Montants	Vote
Chap. 011	109 295,00 €	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap. 012	129 500,00 €	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap.65	5,00 €	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>

▪ Recettes :

Chapitres	Montants	Vote
Chap. 013	500,00 €	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap. 70	188 000,00 €	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap. 74	300,00 €	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap. 75	50 000,00 €	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>

► *Tous les chapitres ont été adoptés à l'unanimité des voix.*

Fait à Bassussarry le 8 avril 2021,

Le Maire,  
**Michel LAHORGUE**

